

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

30 novembre 2023

---

LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS PAR LA PRATIQUE DE TESTS INDIVIDUELS  
ET STATISTIQUES - (N° 1903)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 28

présenté par  
M. Ferracci

-----

**ARTICLE 2**

À l'alinéa 8, substituer à la première et à la dernière occurrence du mot :

« d' »,

le mot :

« des ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à garantir la présence de l'ensemble des organisations d'employeurs et des organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel.